



## Contributions de l'Unsa Education

au CDEN du 16 avril 2020

Le CDEN se réunit dans un contexte particulier, avec un modus operandi particulier lui aussi. L'Unsa Education joue le jeu du dialogue social même en temps de confinement.

Nous produisons donc ici les éléments à la suite des documents préparatoires du CDEN et après un long mais riche CTSD le 9 avril dernier.

Nous essaierons d'être concis, beaucoup des débats ayant été menés en CTSD. La première page de ce document évoque des contingences précises, la deuxième page des considérations plus large sur la question du déconfinement à l'horizon du 11 mai prochain.

Nous soulignons de manière positive l'enveloppe supplémentaire de 7 postes octroyée récemment par le ministère. Nous fermons encore des classes et nous le déplorons, mais cette dotation permet de mener plus sereinement ou moins difficilement, les ouvertures de postes dans des écoles et communes qui les attendent depuis parfois plusieurs années et moins de fermetures dans les secteurs ruraux. Les annonces ministérielles sur la situation de non fermeture dans les secteurs ruraux ne pouvait pas se faire sans moyens supplémentaires.

Cette dotation ne permet toujours pas au département de l'Ardèche de se doter d'un nombre de TR plus conséquent, de recréer des Rased complets avec les maitres E et G. La structure rurale de l'Ardèche et son tissu d'écoles amène un ratio de P/E favorable au plan académique. On doit aussi se projeter en terme d'amélioration de notre système dans le premier degré, notamment dans la prise en charge de la difficulté comportementale et scolaire avec des moyens supplémentaires.

Le cas de l'école de l'Ulis de l'école de Lamastre a bien été évoqué lors du CTSD. L'Unsa Education réaffirme son opposition aux méthodes municipales dans le traitement peu humain de la situation de ces élèves à besoin particuliers, de leurs familles. Les associations partenaires et institutions de soins dans la prise en charge des élèves de l'Ulis seront fortement impactées avec les changements induits par le transfert de l'Ulis. Tout cela reste, par la précipitation qui a prévalu ses dernières semaines, préjudiciable à l'équilibre humain de ce territoire.

L'Unsa Education réaffirme sa demande d'accompagnement fort de la nouvelle structure Ulis et de l'école élémentaire du Cheylard avec le transfert envisagé. L'Unsa Education propose également que le temps décharge de direction de l'école élémentaire de Lamastre, qui n'avait pas été discutée et envisagée comme récupérée lors du CTSD, puisse demeurer un an de plus dans l'école.

L'Unsa Education accueille cependant favorablement que sur le même secteur, le retrait du poste de chef d'établissement spécialisé à l'IME de Soubeyran ne s'opère que sur la notion de décharge et non pas sur le poste en lui même. L'année prochaine ce seront bien 5 ETP face aux élèves qui seront pleinement déployés à l'IME.

Enfin ce sont des problématiques générales qui seront évoquées lors du CHS-CTD et de la CAPD de demain mercredi 15 avril ainsi que dans les semaines à venir, mais le discours et les annonces présidentiels du lundi 13 avril amènent encore beaucoup d'interrogations. Si un objectif temporel est fixé pour les communautés éducatives de notre département en terme de réouverture des écoles et établissements, les modalités du futur déconfinement à partir du 11 mai restent à écrire et penser collectivement et de manière responsable et sécurisée pour nos élèves, leurs familles, l'ensemble des personnels territoriaux et de l'Education Nationale avec pour objectif de préserver la population dans son ensemble, y compris dans notre territoire si particulier.

Pour l'UNSA Éducation, cette reprise doit être sécurisée, préparée et précisée. Il est essentiel de ne pas se précipiter et de s'assurer d'une organisation qui garantisse la sécurité sanitaire des personnels et des élèves en prenant toutes les mesures nécessaires. Cette sécurité sanitaire est la priorité. Il faut établir un protocole de reprise qui devra être discuté avec les représentants des personnels.

Par ailleurs, avant toute reprise, il sera indispensable d'accorder du temps aux équipes afin de se retrouver et d'avoir le temps de préparer l'accueil des élèves.

En effet, il faudra tenir compte des conséquences de la pandémie sur le moral des collègues et des équipes, possiblement affectés par des décès de proches ou confrontés à des situations difficiles. Elles et ils sont par ailleurs mobilisé-es depuis des semaines pour assurer les continuités administratives, pédagogiques, éducatives ou encore dans l'accueil d'enfants de soignant-es et même directement dans la lutte contre la maladie pour les personnels volontaires de santé scolaire

Les équipes devront aussi travailler à l'accueil des élèves qui, eux aussi, auront vécu ce moment difficile. Le lien avec les familles sera également important. Le moment de cette reprise ne pourra pas être comme un simple retour en classe après une période de vacances.

Retrouver une période scolaire avant les vacances d'été peut être une chance à condition de le faire sans précipitation et dans de bonnes conditions. Ce temps devra être alors mis à profit pour retrouver un lien éducatif, pour renouer avec les élèves qui se seront le plus éloignés de l'École pendant cette période, pour reprendre contact avec les apprentissages.

Mais la priorité reste et doit rester la sécurité sanitaire de la population dans son ensemble. Pour l'Unsa Education une reprise ne sera possible que si toutes les conditions de sécurité sont réunies pour les personnels et les élèves.